

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm

Nombre de Conseillers

- en exercice	11	L'an Deux Mil Vingt-deux, le 08 avril à 20 h 00
- présents	08	Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué,
- votants	10	s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances
- absents	03	sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, Maire.
- exclus	0	

Date de convocation : 04 avril 2022 Date d'affichage : 04 avril 2022

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel, RANGLARET Dominique, THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absents excusés : ROMEAS Daniel (pouvoir à THABOUILLOT Jacques), BLANCHARD Pierre (pouvoir à MONGHEAL Jean-Luc)

Absent : POUYET Sylvie

a été nommé secrétaire : THABOUILLOT Jacques

Délibération 23 - 2022

Objet : remboursement frais de gasoil

Lors de l'épisode neigeux des 1, 2 et 3 avril 2022, la station-service de Saint Germain étant fermée et disponible uniquement en libre-service, Mme le Maire a dû régler les frais de plein de gasoil des matériels de déneigement avec sa carte bancaire.

Les deux factures sont respectivement de 130.00 euros et de 150.00 euros.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide de procéder au remboursement de ces dépenses, par un mandat administratif d'un montant de 280.00 euros.

Fait et délibéré à Saint Germain l'Herm, les jours, mois et an ci-dessus

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 11 avril 2022
et publication ou notification du 11 avril 2022

Le Maire
Chantal DESGEORGES

